



Résultats du 1er semestre 2011

Nette progression de la base clients: +37%, à 3,0 millions de clients

- Chiffre d'affaires en baisse de 11% par rapport à juin 2010, en raison de la baisse des tarifs des communications mobiles et de l'introduction de la tarification à la seconde en 2010.
- Très bonne dynamique commerciale avec près de 400 000 nouveaux clients au cours de ce premier semestre 2011, essentiellement mobiles. Le parc mobile croît de 40% pour atteindre 2,8 millions de clients.
- Poursuite d'importants investissements dans la couverture et la qualité des réseaux fixe et mobile.

Chiffres clés

Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires fusionné de l'ONATEL-SA atteint 46,8 milliards de FCFA, en retrait de 11% par rapport à la même période de 2010. Cela s'explique par les baisses importantes du tarif mobile intervenues en 2010, partiellement compensées par la hausse du parc et des usages. L'activité Fixe participe à cette tendance à cause de la concurrence du mobile et des actes de vandalisme répétés sur son réseau.

Le résultat d'exploitation est en baisse de 71% à 4,4 milliards de FCFA, du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de la hausse des coûts d'interconnexion vers les opérateurs concurrents.

Le résultat des activités ordinaires atteint 3,4 milliards de FCFA en baisse de 75% par rapport à juin 2010. Le résultat net s'établit à 2,6 milliards de FCFA, conséquence directe de la baisse du résultat des activités ordinaires.

Résultats commerciaux

La base clients de l'ONATEL-SA atteint près de 3,0 millions au 30 juin 2011, en progression de 37% par rapport à fin juin 2010.

Cette bonne dynamique renforcée par des actions novatrices au cours du 1^{er} semestre 2011 a permis d'atteindre 2,8 millions de clients mobiles actifs, soit une augmentation de 40% par rapport à juin 2010.

La marque Telmob a continué de progresser en bénéficiant de la richesse et de la compétitivité de ses offres et de l'étendue de son réseau.

A fin juin 2011, le parc Fixe compte 142 575 lignes, en baisse de 7,4% par rapport à juin 2010, en raison de la fiabilisation du parc intervenue en fin 2010.

Au 30 juin, le parc internet s'est accru de 19,5% pour atteindre 29 400 clients, grâce à la diversité des offres proposées par l'Onatel et l'accessibilité de ses tarifs.

Innovation et investissement

L'ONATEL poursuit l'enrichissement de sa gamme d'offres à des prix très compétitifs. Parallèlement, l'ONATEL met l'accent sur l'amélioration de la qualité du service et l'extension de son réseau, en couvrant de nouvelles villes et localités du Burkina Faso afin de maintenir son leadership sur le marché.

Données Financières

Données Financières (En Millions FCFA)	Comptes semestriels Juin 2011	Comptes semestriels 30 juin 2010 (retraités*)	% Variation 2011/2010	Comptes annuels Décembre 2010 (retraités**)
Chiffre d'affaires	46 830	52 605	-11%	100 732
Résultat d'exploitation	4 445	15 226	-71%	22 242
Résultat financier	-1 024	-1 340	-24%	-2 378
Résultat des activités ordinaires	3 421	13 886	-75%	19 864
Impôt sur le résultat	989	6 123	-84%	8 514
Résultat net	2 609	7 819	-67%	10 574

(*) L'erreur fondamentale identifiée au cours du 1^{er} semestre 2011 (voir informations complémentaires) a affecté les données publiées à fin juin 2010 sur les postes « chiffre d'affaires » de -1,1 milliards FCFA, résultat d'exploitation, résultat des activités ordinaires et résultat net de -1,3 milliards FCFA.

(**) L'erreur fondamentale identifiée au cours du 1^{er} semestre 2011 (voir informations complémentaires) a affecté les données publiées à fin 2010 sur les postes « chiffre d'affaires » de -2,2 milliards FCFA, résultat d'exploitation, résultat des activités ordinaires et résultat net de -434 millions FCFA.

Données Opérationnelles

Données Opérationnelles (En Milliers)	Données au 30 juin 2011	Données au 30 juin 2010	% Variation 2011/2010	Données au 31 Décembre 2010
Parc Mobile [1]	2 795,5	1 993,9	40,2%	2 396,9
Parc Fixe	142,6	154,0	-7,4%	144,0
Parc Internet	29,4	24,6	19,5%	28,2

[1] Parc actif, correspond aux clients ayant émis ou reçu un appel voix ou SMS pendant les 3 derniers mois.

Informations complémentaires :

Les comptes de l'ONATEL SA au 30 juin 2011 ont été audités.

Lors de l'élaboration et de la revue des comptes semestriels 2011, une anomalie a été identifiée dans le processus de comptabilisation des ventes de cartes Telmob via le réseau des agences Onatel.

Cette anomalie a conduit, au cours des exercices précédents, à une prise en compte des commissions distributeurs associées à ces ventes, majorant de ce fait par erreur, le poste chiffre d'affaires et les comptes clients des périodes concernées.

S'agissant d'une erreur fondamentale, la correction de cette anomalie sera opérée conformément au système comptable OHADA qui stipule : «la correction d'une erreur fondamentale commise au cours d'un exercice antérieur doit être opérée par ajustement des capitaux propres»

L'impact de cette anomalie est de -6,6 milliards de FCFA sur les capitaux propres à fin décembre 2010. L'incidence sur les comptes au 30 juin 2010 est de -1,1 Milliards FCFA sur le chiffre d'affaires et de -1,3 Milliards FCFA sur le résultat d'exploitation.

Ce traitement n'aura pas par conséquent d'impact sur le résultat de l'exercice 2011.

A propos de l'ONATEL :

L'ONATEL - SA est un opérateur global de télécommunication au Burkina Faso, coté sur le compartiment A de la BRVM de l'UEMOA, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (51%) et l'Etat du Burkina Faso (26%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.onatel.bf



**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES
INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE
L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES
COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
COMPTES SEMESTRIELS**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

SECCAPI

Françoise TOE
Expert-comptable Diplômée d'Etat
01 BP 4908 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

SOFIDEC

NEXIA INTERNATIONAL
Oumarou Gilbert SINARE
Expert-comptable
01 BP 3800 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, et de l'article 1 f) de l'instruction N° 29/2001 du 27 mars 2001 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative aux informations à diffuser par les sociétés faisant appel public à l'épargne sur le marché financier de l'UMOA, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires fusionnés de la société ONATEL SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes ont été établis par la Direction générale. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales d'audit. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. L'étendue de ces travaux est moins importante que celle qui résulte d'un audit exécuté selon les normes d'exercice professionnel applicables au Burkina Faso.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2011.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé ci-après :

Lors de l'élaboration et de la revue des comptes semestriels 2011, une anomalie a été identifiée dans le processus de comptabilisation des ventes de cartes TELMOB via le réseau des agences ONATEL.

Cette anomalie a conduit, au cours des exercices précédents, à une prise en compte des commissions distributeurs associées à ces ventes, majorant de ce fait par erreur, le poste chiffre d'affaires et les comptes clients des périodes concernées.

S'agissant d'une erreur fondamentale, la correction de cette anomalie sera opérée conformément au système comptable OHADA qui stipule : «la correction d'une erreur fondamentale commise au cours d'un exercice antérieur doit être opérée par ajustement des capitaux propres»

L'impact de cette anomalie est de - 6,6 milliards de FCFA sur les capitaux propres à fin de l'exercice 2010. L'incidence sur les comptes au 30 juin 2010 est de -1,1 Milliards FCFA sur le chiffre d'affaires et de -1,3 Milliards FCFA sur le résultat d'exploitation.

Ce traitement n'aura pas par conséquent d'impact sur le résultat de l'exercice 2011.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Ouagadougou, le 26 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

SECCAPI SARL



Expert-comptable diplômée d'Etat
inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC - SARL



Expert Comptable
inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso